

Débat sur l'école, à Neuville, le mercredi 3 décembre 2003

Le débat animé par Mme Lecuelli s'articule autour des questions :

- n°3 : « *Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?* »
- n°8 : « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? »

Synthèse :

Les trois grandes idées émergeant du débat sont :

- 1 – L'école doit conduire à pouvoir lire le monde, par l'apprentissage des lectures : écrits, images, signes divers, en vue du développement du jugement et de l'esprit critique, donc de la citoyenneté.**
- 2 – L'école doit disposer de moyens et d'espace.**
- 3 – L'école doit envisager la modification des rythmes scolaires.**

Le sujet apparaît dans un premier temps trop vaste à l'auditoire. Des réserves sont également émises sur l'intérêt du débat et sur la suite qui sera donnée aux propositions émises.

Une inquiétude est exprimée quant au niveau scolaire d'un certain nombre d'enfants sortant de CM2 et rentrant en 6^{ième}. Se pose la question de savoir si l'instituteur de CM2 est le mieux placé pour procéder à l'évaluation des acquis de l'élève. En fait, il apparaît qu'il existe des batteries d'évaluation, notamment en maternelle, qui permettent de détecter un élève pouvant présenter des difficultés. Cependant, les enseignants déclarent manquer de temps et de moyens pour les mettre en œuvre.

Une intervenante affirme que le socle commun à la fin de l'école doit être élargi à tout ce qui touche la citoyenneté, en l'adaptant à l'âge de l'enfant. Par exemple, ils doivent être associés dès l'école primaire à l'élaboration du règlement intérieur. Donner au travail sur la citoyenneté le statut de matière à part entière permettrait d'injecter de la démocratie dans le fonctionnement de l'école. Les enfants devraient pouvoir prendre part aux discussions sur les sanctions. Peut-être convient-il également d'y associer l'ensemble des personnels non enseignants intervenant en milieu scolaire ?

Cependant, l'école ne saurait se substituer au nécessaire rôle des parents dans l'apprentissage de la citoyenneté. Ainsi, l'assemblée s'inquiète du manque de présence des parents et s'interroge sur les mesures à mettre en œuvre pour que ces mêmes parents jouent un plus grand rôle auprès de leurs enfants. Il apparaît que la situation du milieu familial de l'élève, notamment dans le cas d'une famille en difficulté, influe fortement sur la motivation de l'élève. De même, lors des rencontres parents - enseignants, seuls les parents des bons éléments se déplacent. Les parents absents des enfants en difficulté « ne veulent pas savoir » ne voulant ou ne pouvant affronter cette réalité.

Réduire le socle commun de connaissances aux maths et au français est très réducteur. Au concept de lecture, il convient de substituer celui des lectures. Il s'agit pour l'élève d'acquérir des compétences, de savoir lire un texte, mais aussi des images, de mettre en relation des informations, de former son esprit critique.

Le socle commun de l'enseignement repose à priori sur des programmes officiels, cependant il convient de cerner ce qui va de ce qui ne va pas. Une mère de famille s'interroge sur l'apprentissage de l'anglais à l'école primaire, alors que beaucoup d'enfants ne maîtrisent pas le français et ne savent pas lire.

C'est aussi le rôle de l'école d'ouvrir les esprits sur l'extérieur.

Si le taux d'obtention du baccalauréat a fortement augmenté, il manque une démocratisation plus poussée de l'enseignement et une augmentation de moyens. Ainsi, l'accent est mis sur les effets de la décentralisation et les écarts qui se creusent entre les écoles bien dotées parce que la commune en fait sa priorité et les autres.

Il apparaît qu'on demande plus aux enseignants aujourd'hui qu'il y a 20 ans. La compréhension du monde nécessite des clés diverses du fait de la mondialisation. Dans ces conditions, il faut plus de moyens pour aider les élèves en difficulté. De même, un certain nombre d'intervenants avancent la superficialité des connaissances des élèves. Il est par ailleurs affirmé qu'il n'y a pas de liens entre les différentes matières enseignées, voire au sein d'une même matière. Par exemple, beaucoup d'enfants ne perçoivent pas la continuité chronologique en histoire.

Peut-être est-il possible de faire mieux avec le même nombre d'enseignants ?

Une intervenante affirme que les écoles ne travaillent peut-être pas assez avec leur environnement notamment associatif, du fait d'une trop grande rigidité administrative. Une fois

encore, on se heurte à un problème de moyens, les sorties scolaires coûtent chers et nécessitent de l'encadrement.

Nombre d'enfants travaillent dans des classes trop petites, qui ne sont pas adaptées aux nécessités de l'enseignement moderne. L'exiguïté des locaux rend impossible le travail en groupe. Il faudrait des règles nationales « *pour que tous les enfants de France aient un espace pour travailler* ». Cela contribuerait à diminuer l'agressivité et les actes de violences. Le nombre d'élèves est d'une manière générale trop important par classe. Cela nuit à la relation enseignant enfant ainsi qu'à la motivation de l'enseignant.

Il est rapporté également que le désir d'apprendre de l'enfant disparaît souvent avec la maternelle, signe que l'élève a du mal à comprendre le sens de son apprentissage. Ce constat débouche sur une autre observation : pour motiver un enfant, il doit comprendre son univers. Le désir d'apprendre serait lié à la notion de contrat. Si l'élève identifie mieux les attentes, il acceptera les objectifs.

Certains enfants sont difficiles à intéresser. Une mère de famille estime que la motivation des élèves n'est possible qu'à la condition que les enfants soient encouragés à travailler. Un mauvais jugement sur un élève, qui plus est, répété, conduira à accentuer sa régression scolaire.

La question du redoublement est posée. Pour les uns, son efficacité reste douteuse. Il n'existerait pas si une aide individualisée était matériellement possible. Pour d'autres, redoubler n'est pas un échec, tout est lié à la motivation de l'enfant et à la complémentarité famille école. Un troisième intervenant met en avant le fait que le redoublement serait évitable si les difficultés étaient détectées plus tôt mais tout reste une question de moyens.

Le problème du temps de travail est abordé. Trop de collégiens et de lycéens n'ont pas le temps de se consacrer à des activités extra scolaires compte tenu des horaires hebdomadaires chargés.

Conclusion

A l'issue du cycle élémentaire, les élèves doivent savoir maîtriser le calcul et la lecture. Cependant, il convient désormais de parler **des lectures** (au pluriel) puisqu'il s'agit aussi à l'entrée en 6^{ème} de savoir décoder d'autres messages, ceux des images notamment.

L'enseignement de la citoyenneté exige une participation active des parents, voire une plus grande implication des élèves eux-mêmes dans l'élaboration des règles qui les concernent. Il convient

également de prendre en compte la question des moyens matériels à mettre en œuvre et le rôle des collectivités.

La vocation de l'école est d'encourager l'élève en valorisant tout ce qu'il traduit de positif par ses résultats mais aussi ses potentialités. Dans cette optique, la notion de contrat prend tout son sens.

L'école doit être ouverte, des intervenants extérieurs y ont leur place.